



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# Corrigé du sujet d'examen - BP Électricien - U10 - Epreuve technologique et scientifique - Session 2006

---

## Correction du Brevet Professionnel Installation en Télécommunications

---

### Épreuve Technologique et Scientifique - Session 2006

Durée : 5h | Coefficient : 5

### Correction question par question

#### 1. Direction concernée pour l'opérateur Télé 2 (préfixe 4)

Il est demandé d'identifier les directions concernées pour l'opérateur Télé 2 dont le préfixe est 4. Les directions sont codées sous la forme Z ABPQ MCDU.

Pour répondre, il faut d'abord examiner les tables de routage fournies, et identifier la ligne correspondant au préfixe 4.

Le préfixe 4 indique typiquement une direction locale ou nationale, donc la ou les directions concernées seraient éventuellement Z=4.

#### 2. Direction routée par un opérateur "off-line"

Cette question concerne l'identification de la direction routée par un opérateur qui fonctionne en "off-line", c'est-à-dire qui n'est pas connecté directement mais qui offre des services indirects.

Un opérateur "off-line" est souvent représenté par les préfixes qui ne commencent ni par 0 ni par 1, donc à rechercher parmi les numéros des opérateurs comme Cegetel ou Colt.

On peut conclure que la direction routée par un opérateur "off-line" pourrait être Z=3 pour Colt (préfixe 3090).

#### 3. Informations pour déterminer que cet opérateur est "off-line"

Il s'agit ici de citer les éléments qui permettent de juger qu'un opérateur est "off-line". On peut se baser sur des indices tels que l'absence de connexion directe ou l'utilisation de préfixes spécifiques.

Les indicateurs pouvant signifier qu'un opérateur est "off-line" incluent des préfixes qui ne sont pas standards, absence d'un indicatif régional direct, ou des coûts de tarification plus élevés via des opérateurs alternatifs.

#### 4. Proposition de routage avec Neuf Télécom

On vous demande de remplacer la direction vers laquelle routait l'opérateur par Neuf Télécom (préfixe 9) dans les tables de routage.

Pour ce faire, il faut suivre le format de routage approprié en indiquant les numéros nécessaires dans les espaces dédiés. Il est crucial d'assurer une continuité du service de routage.

---

Le nouveau routage avec Neuf Télécom pourrait être indiqué comme suit : remplacer l'ancien routage par 9 dans les tableaux correspondants.

## 5. Configuration des tables sans préfixe départ

On vous demande de configurer certains paramètres pour permettre de joindre directement un poste sans avoir à composer de préfixe au départ.

Il faut donc entrer les numéros de postes et configurer le routage permettant cette option. Une attention particulière doit être accordée à la présence de faisceaux secondaires et à la manière dont cela interagit avec les fonctions de l'IPBX.

La nouvelle configuration doit être faite en suivant les schémas existants en y ajoutant les postes désirés directement au routage, comme suit : configurer chaque numéro directement dans les tableaux.

## Methodologie et conseils

- Lire attentivement chaque question pour garantir une bonne compréhension avant d'y répondre.
- Lors de la modification des tables de routage, veiller à respecter la syntaxe et le format demandés.
- Utilisez les préfixes correctement et assurez-vous de connaître leur signification dans le contexte de l'IPBX.
- Prendre des notes claires pendant l'examen peut aider à éviter des erreurs sans nécessiter de relecture exhaustive.
- Gardez un temps de relecture pour s'assurer que toutes les réponses sont cohérentes et complètes.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.